



Missions, moyens, services : quelles orientations stratégiques pour la Direction générale des finances publiques ?

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) devrait rendre public son dossier d'orientations stratégiques (DOS). Ce document doit en théorie fixer les grandes orientations de la DGFIP. Celles-ci sont larges et importantes (gestion fiscale et foncière, gestion de la dépense publique) et se trouvent bien souvent au cœur de l'actualité (fraude fiscale, impôt sur le revenu...).

La DGFIP est donc une administration centrale dans le fonctionnement de l'Etat et des services publics puisqu'elle gère et contrôle les recettes et les dépenses de l'Etat et des collectivités locales. Elle est aussi l'une des moins connues, au sujet de laquelle de nombreuses idées fausses circulent.

La DGFIP connaît actuellement une situation particulièrement difficile. Toutes les données le démontrent : la charge de travail s'intensifie dans tous les services dans des proportions importantes alors que les moyens humains diminuent et que le « management » modifie l'organisation du travail et accroît le mal être au travail. Qui plus est, les effets de la crise d'une part et l'inflation de textes fiscaux et d'annonces politiques d'autre part ont rendu le travail des services fiscaux très délicat.

Il résulte de cette situation un climat social tendu : depuis de nombreuses années, la mobilisation est singulièrement plus forte à la DGFIP que dans les autres secteurs de la fonction publique, ainsi en témoigne la dernière journée de grève du 23 mars, suivie par 40 % des agents de la DGFIP contre 17 % dans le reste de la fonction publique. A l'évidence, le malaise y est profond et durable.

A l'heure où la Direction générale rend public ses orientations stratégiques, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires rend également public un dossier intitulé « *Quelles orientations stratégiques pour la DGFIP ?* ». Ce dossier vise à rétablir un certain nombre de faits sur la hausse de la charge de travail, sur la nature du document d'orientations stratégiques de la Direction générale et sur les orientations qui, selon nous, devraient être portées et mises en œuvre. Celles-ci ont du reste été détaillées dans une plateforme revendicative intersyndicale en mars 2010, reprise dans le présent dossier.

Les agents et les services de la DGFIP sont aujourd'hui sous pression. Celle-ci présente un risque évident : celui d'affecter la qualité et l'efficacité du service public. A moins que cela ne soit le but recherché, il est urgent de redonner à la DGFIP les moyens de fonctionner correctement : c'est le sens de notre démarche et de ce dossier.